Brèves

> Cabane à livres

À l'initiative de la bibliothèque, une cabane à livres est venue parsemer de grains de mots le paysage bienveillant de l'esplanade.
Cette bibliothèque de rue en libre accès, basée sur la confiance, permet à tout moment, à tout passant, d'emprunter ou de déposer un livre.

> Permis de construire Tort - Solano

Nous avons refusé en 2013 le permis de construire d'une cave viticole de 515,72 m² route de Brama, déposé par Mr et Mme Tort-Solano (les arguments pour le refus sont consultables en mairie). Ces demandeurs ont sollicité l'avis du tribunal administratif dont le jugement en date du 30 décembre 2015 et celui du 30 juin 2017 en appel ont confirmé la validité du refus. En appel, le juge ayant trouvé une erreur sur la forme au moment de l'instruction du permis nous a demandé une deuxième instruction qui vient d'être terminée, elle est négative.
Les permis de construire dans toutes les communes de France sont instruits par des services spécialisés qui donnent un avis au Maire qui reste seul maître de la décision d'accorder ou de refuser le permis au nom de l'Etat.
Le nouveau permis Tort - Solano est refusé.

> Incivilités

Dorénavant, toutes les incivilités dont on pourra identifier l'auteur feront l'objet de travaux d'intérêts communaux, ce système est déjà en application suite à la dégradation de la porte du cellier.

> Pollution de l'Ognon

Suite au rendu de l'entretien des sentiers de randonnée du secteur Minervois, une pollution de l'Ognon a été constatée en contrebas de la station de lavage où des bidons sont aussi jetés.

> Remerciements aux pompiers

Le samedi 9 septembre, un important feu de maison s'est déclaré dans un quartier ancien de Félines, exigeant de vous déployer avec vos engins, les deux casernes réunies.

Ce feu violent au milieu d'un habitat très serré aurait pu faire plus de dégâts sans votre rapide, professionnelle et courageuse intervention. Le conseil municipal de Félines et moi nous vous en félicitons chaleureusement. C'est dans les moments difficiles qu'il est agréable de vérifier que nous avons raison d'avoir confiance en vous. Je sais que c'est une chance de vous avoir sur ce territoire.
Salutations citoyennes. ***Le Maire, J.P Pastre***

> Communauté de Communes

Syndicat de l'eau
Devant le danger que faisait passer la loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire) sur la fourniture des populations en eau potable, nous avons décidé, les quinze Maires des communes de l'ancienne Communauté du Minervois, de réaliser un syndicat mixte pour garder cette compétence. Cette organisation présidée par Monsieur Piva, Maire de Ferrals, est en place. Elle permet de gérer librement dans le souci unique du service à nos populations « l'eau potable », un bien précieux objet de convoitises marchandes, certainement l'enjeu le plus important des prochaines décennies.
Ce syndicat mixte a la responsabilité d'alimenter en eau potable les quinze communes associées jusqu'à leurs bassins respectifs. Du bassin aux habitants, la responsabilité reste à la commune.

> Les quatre maisons du lotissement La Régus

Les quatre maisons au bout du lotissement de La Régus sur l'ancien terrain municipal sont en construction. Nous avons conservé une bande de terre propriété municipale, elle fera la continuité de la voie douce en traversant le ruisseau de La Régus sur une passerelle. Ainsi, jusqu'à son extrémité et au-delà jusqu'au cimetière et au tennis, le village sera relié par une voie alternative au départ de la mairie et des écoles.

> Fête locale

La fête locale, organisée comme chaque année par l'Association des Jeunes Félinois, s'est déroulée sur la place Louvière aménagée dans d'excellentes conditions de sécurité et avec le sentiment d'une réalisation conviviale et bon enfant dont nous nous félicitons.

> Programme des festivités de fin d'année

- 3ème WEEK-END D'OCTOBRE : ***Fête de la châtaigne*** place Séguy
- DIMANCHE 19 NOVEMBRE : ***Goûter des aînés*** *à 14h au foyer*
- DIMANCHE 3 DÉCEMBRE : ***Marché de Noël*** *de 10h à 17h 30 au foyer* - TOMBOLA
- SAMEDI 9 DÉCEMBRE : NADALET ***Balade aux flambeaux*** *18h* dans les rues du vieux village - ***Repas concert*** *21h*
- VENDREDI 22 DÉCEMBRE : ***Concert de Noël*** *à 18h à l'église*

Lo Barrut et U Fiatu Muntese
Une rencontre originale entre deux formations d'inspiration traditionnelle :
LO BARRUT, une histoire d'amitié tissée autour du chanter ensemble.
Bâties sur la voix et la riche littérature occitane, les créations originales de Lo Barrut offrent une polyphonie sauvage et poétique qui donne corps aux textes et où les percussions renforcent l'intensité du verbe.
U FIATU MUNTESE, groupe balanin de chants et polyphonies corses.
Les voix et instruments acoustiques se mêlent naturellement pour former un chœur unique, dans lequel chaque note soutient l'équilibre de l'harmonie recherchée. Ainsi s'exprime le FIATU, « ce souffle, cette respiration » qui symbolisent la vie. Son répertoire mêle chants traditionnels a capella et créations sur fond de guitare et flûte.

imprimé sur papier 100% recyclé

Journal Municipal d'information

Félines Minervois

numéro 25 - octobre 2017

Éditorial du Maire

Les vendanges sont terminées, on peut dire que malgré quelques écarts dus aux intempéries elles sont correctes et rémunératrices.
Le produit économique généré par la viticulture reste décisif pour notre village, ***la perspective de développement de notre vignoble sur les pentes des piémonts autour des hameaux est une chance qu'il faut saisir.***
La dizaine de maisons en construction ou en rénovation, sans affecter les équilibres sociaux historiques, nous mèneront à 500 habitants sur la commune. Nous bénéficierons ainsi d'une rallonge budgétaire fixée au-delà de 500 habitants.
En 2010, la courbe de l'augmentation de la population de notre village était parallèle à celle de l'augmentation des recettes, depuis elles se sont inexorablement séparées : « La population augmente doucement, les recettes diminuent fortement ». La question du devenir des petites communes rurales est posée avec force par l'ensemble des Maires de France. Je me suis associé à leur désarroi et à leur grogne.
Dans le même temps on supprime l'impôt sur la fortune. Nos nouveaux dirigeants racontent la vieille théorie du ruissellement, qui voudrait que « donner en haut de la pyramide sociale aux plus riches cela finit par ruisseler un peu en bas chez les plus pauvres », cette théorie ne fonctionne nulle part sauf pour remplir les verres de champagne…
Il s'agit donc d'importants cadeaux faits aux riches et même aux plus riches d'entre eux. Economiquement le jeu n'en vaut pas la chandelle.

Nous nous enfonçons doucement dans la saison des feuilles mortes, vers l'hiver, sans une idée de ce que sera le printemps sur cette planète abimée par nos excès, secouée par les inégalités et les individualismes où des peuples entiers souffrent de déplacements massifs, de misère, d'atrocités, d'indignité…

Sur les planches branlantes du théâtre du monde se joue toujours depuis des siècles la même pièce rafistolée « Au bonheur des riches ».

Le Maire
Jean-Pierre Pastre

Félines en festiv'été

> 15 juillet : feu d'artifice

Un fondu enchaîné de faisceaux crépitants, d'ambiances pigmentées aux tonalités diaprées

> 19 août : fête de la lavande

Des notes bleutées de lavande gourmande distillées en bouquets de senteurs de provence

> Fête de fin d'été
Expo Tian - Zarno au Cellier

L'art… d'oser un instant libre

> Fête de fin d'été
«1907 la révolte des vignerons»

Des entités scéniques sculptées en occitan pour une ode à la vigne à travers le temps

L'ÉVÉNEMENT MUSICAL de fin d'année

> VENDREDI 22 DEC

18h à l'église CONCERT DE NOËL

LO BARRUT ET U FIATU MUNTESE

POLYPHONIES OCCITANES ET CORSES
réunies en un répertoire commun

Brèves

> Eclairage esplanade

La nuit tombe vite maintenant, il est possible de continuer à utiliser le City Parc jusqu'à 23h, il suffit d'allumer le projecteur en demandant la clef à la mairie.

> Fête de fin d'été
Repas des chasseurs

Franc succès renouvelé cette année encore pour le repas des chasseurs lors de la fête de fin d'été, avec 220 tapas et 180 repas servis. La seiche à la rouille a été très appréciée !

> Modification du trajet des eaux de pluie route de Brama

Des interventions importantes en direction des eaux de pluie ont été effectuées route de Brama.
Un défaut d'orientation de la route envoyait les eaux de pluie dans la vigne située au-dessous de la maison de Gil Brigido, après le virage. N'étant pas correctement captées, elles traversaient la propriété Francès pour sortir vers la place Séguy.

> Clocher de l'église

Nous avons rénové et sécurisé la commande des cloches et le fonctionnement de l'horloge historique du clocher. Il semble que vous ayez apprécié le nouveau « son » de celle qui sonne les heures…

ETAT CIVIL Décès :
- Roberte Delpeyt *le 5 juin 2017*
- Clive Pound *le 6 juillet 2017*
- Anthony Szlosek *le 20 juillet 2017*
- Marthe Colin *le 22 sept. 2017*

> ESPLANADE, CITY STADE… ÇA Y EST !!

Les Félinois se sont appropriés l'espace !

> Eclairage public

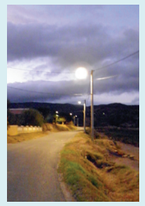

Nous avons transféré la compétence « investissement éclairage public » du village à Hérault Energies, ce qui nous ouvre la possibilité de le financer à 80% de subventions. Les premières tranches ont remplacé de vieux lampadaires par des ampoules LED (route de Camplong, lotissement la Condamine, La Régus)… et de vieilles armoires de commande et de protections par du matériel neuf performant. Une deuxième tranche de remplacement de lampes sera mise en œuvre en 2018.

> Viticolonne

Nous avons obtenu le financement avec 80% de subventions de la viticolonne et de la station de lavage des machines et pulvérisateurs. Au moment de l'appel d'offres pour les travaux, l'agence de l'eau nous a imposé (comme aux autres communes dans notre cas) de doubler « la peau » du bac phytosanitaire, ajoutant ainsi 22000 € au montant à la charge de la commune sans possibilité de subventions supplémentaires.
C'est le premier chantier qui voit une part d'autofinancement communal si important (68 777 €) par rapport au coût total.
Baisse des dotations de fonctionnement, suppression des contrats aidés, baisse des subventions, réforme de la taxe d'habitation et modification intempestive des termes des accords de chantier vont obliger les petites communes à revoir leurs projets.
Attention !! 60 % des travaux réalisés en France aujourd'hui le sont avec des financements de collectivités territoriales (les communes) …

> Contrats aidés

La suppression des contrats aidés décidée par le nouveau gouvernement porte atteinte au bon fonctionnement des collectivités locales. Nous négocions actuellement avec Pôle Emploi, sans garantie, pour conserver les deux agents techniques de Félines embauchés par le biais de ce dispositif.

> Électricité Camplong

Pour permettre une alimentation en électricité correcte des extensions sans gêner la qualité dûe dans le hameau historique, en accord avec Hérault Énergies qui finance la totalité, nous allons ajouter un transformateur sur la parcelle en bout de route (la croix), propriété de Mr et Mme Paul Cros, d'accord pour en céder l'usage moyennant une intervention donnant donnant à leur égard.

Ces travaux, ainsi que le passage du câble « fibre optique » dans le hameau, retardent la pose du revêtement goudronné dans la traversée du village.

> Nettoyage des ruisseaux

Avant les gros orages, le personnel municipal nettoie tous les ruisseaux, l'Ognon le sera par les techniciens qui gèrent l'ensemble du bassin versant de l'Aude.

> L'école, notre priorité

Une rentrée des classes sereine

La rentrée s'est déroulée cette année dans de très bonnes conditions sous la direction de Mme Guylaine Bessodes, enseignante dans la classe du CE2 au CM2, avec un effectif de 22 élèves. Mme Marie Sophie Bourguignon a en charge la classe de maternelle, secondée par Françoise Galasso, 17 élèves de la Petite Section au CE1.

Les rythmes scolaires

et horaires n'ont pas été modifiés, les enfants travaillent les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 15h45 et le mercredi de 9h à 12h. Les TAPS ont été maintenus avec une offre d'activités culturelles et sportives enrichie de quelques nouveautés.

Nous souhaitons une excellente rentrée 2017

aux élèves, à leurs familles, aux enseignants et aux intervenants du périscolaire. L'éducation, l'école, la jeunesse, sont au cœur de nos préoccupations et de notre action, nous souhaitons qu'elle soit placée sous le signe de l'apprentissage, du plaisir, de la bienveillance.

Malgré l'annonce du gouvernement d'un possible abandon des TAPS et d'un retour aux 4 jours, **la mairie en concertation avec le conseil d'école a fait le choix de maintenir les Temps d'Activités Périscolaires**, un dispositif évalué bénéfique et satisfaisant pour les enfants dont le coût s'élève à 17 000 € pour la commune. L'aide de l'Etat (2000 €) nous sera supprimée en septembre prochain. Nous engagerons une réflexion commune avec les parents d'élèves au printemps pour décider de leur maintien ou pas.

Mundiya Kepanga
de retour à Félines

Séduit par notre petit village des Piémonts Minervois et très touché par l'hospitalité et l'accueil des Félinois, le chef Papou Mundiya Képanga en voyage en France fera une halte à Félines pour une conférence au cellier et une visite à l'école en compagnie de son ami le réalisateur Marc Dozier.

Les élèves de Félines ont créé un nouvel art :
le Graffiti en bande dessinée !

« Le but de cette fresque dans la cour de l'école était de réaliser une œuvre commune en l'ouvrant aux parents et au personnel des TAPS par exemple. J'ai donc confié tout pouvoir de décision au seul vote des enfants qui ont pris le contrôle du projet et nous ont emmenés avec eux. En effet, chaque dessin, chaque idée qui apparaissaient étaient soumis au «suffrage universel» des CE1-CE2-CM1-CM2. La finalisation de la fresque se fera avec la construction des soucoupes dans l'atelier mosaïque de Sylvie Keller. »

Vivien Ouallet, enseignant

Brèves

> *Cantine scolaire*
Prix du repas inchangé : 2,90 €

Le Conseil Municipal a décidé de conserver encore pour cette année scolaire le prix du repas de la cantine à 2,90 €, quels que soient la condition et le revenu des parents. Ce parti pris est un acte social en direction des familles.

> *Cantine*
Nathalie et Bernard

L'équipe de gestion des temps périscolaires est composée de Bernard Marteau pour la garderie et la cantine, aidé par Nathalie Robin de 12h à 13H20 et d' Elisabeth Durey pour la garderie de 15h45 à 18h30

> *Budget de l'année*

La somme de 50 € par élève a été allouée pour les fournitures scolaires et pédagogiques.
Cette année, la mairie financera en totalité 10 séances de natation pour tous les élèves à la piscine de Peyriac-Minervois.

Le savoir nager est une compétence primordiale et l'école doit permettre à tous de l'accomplir, le conseil municipal est heureux d'aider à la réalisation de ce projet pour tous les enfants scolarisés.

> *Terrain Multisports*

La jeunesse a investi nombreuse le terrain multisports récemment pour deux tournois de basket et de foot, coordonnés par l'Association du Foyer Rural.